



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV102-1 - Le bail d'habitation : Aspects réglementaires et pratiques

Durée : 7h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Gestionnaires, assistant(e)s, chargé(e)s de location, comptables juristes non spécialistes, toute personne ayant en charge des dossiers de gestion locative habitation.

Objectifs pédagogiques

S'approprier les spécificités de la gestion du bail d'habitation depuis l'entrée du locataire jusqu'à son départ.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Définition juridique du bail à loyer.

Différents régimes de bail à loyer.

Champ d'application de la loi du 6 juillet 1989.

Les apports issus des loi ALUR et ELAN.

2 - LA CONSTITUTION DU DOSSIER DU LOCATAIRE

Documents à demander au candidat à la location.

La colocation et la cotitularité.

3 - L'ÉTABLISSEMENT DU CONTRAT

Mentions obligatoires.

Clauses autorisées et interdites.

Prise en compte de la situation personnelle du preneur et du bailleur.

Durée.

Fixation du loyer (notamment le décret de blocage des loyers).



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

Garanties pour le bailleur.

- L'information du locataire (dont le dossier de diagnostic technique et état des lieux d'entrée).
- La colocation.

4 - LA GESTION DU BAIL

Indexation annuelle du loyer.

Ajustement du loyer.

Charges et régularisation annuelle.

Répartition des travaux.

La prescription.

La colocation.

5 - LE RENOUVELLEMENT DU BAIL

Méthodologie.

Proposition de renouvellement.

Révision du loyer.

6 - LA FIN DE BAIL ET LE DEPART DU LOCATAIRE

Congé donné par le bailleur.

Congé donné par le preneur.

L'état des lieux de sortie.

La restitution du dépôt de garantie.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE